



Réunion du Comité Directeur N°3

Samedi 25 novembre 2023 à 10h00 – Château de Kérampuilh – Carhaix

Présidence :

Jean-Marc BERAUD

Membres du Comité Directeur présents :

René CARQUET, Aurélie COROUGE, Marie-Paule CORRE, Joseph FALQUERHO,
Jean-Charles GICQUEL, Marcel JOANNIC, Jean-Claude LE BOULICAUT,
Maryse LE GALLO, Gildas PORZIER, Loïc RAPINEL,
Serge RIGOT, Alain TALARMIN, Rolland Tilly.

Membres du Comité Directeur excusés :

Bernadette BILLAUD, Marie-Laure GUILLEMOT-DECREPS, Pierre-Yves HARSCOUE, T,
Patricia LANDREAU (pouvoir à Marie-Paule CORRE),
Pierre LEMAITRE (pouvoir à René CARQUET),
Hélène RICHTER, Didier VAREECKE (pouvoir à Alain TALARMIN).

Présidents des Commissions Régionales présents :

Gilbert LE FLOCH (CSR).

CTS :

Jonathan BALESTON-ROBINEAU, Antoine GALOPIN.

Invités présents :

Directeur : Clément BAJON.



ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du Comité Directeur du 15 mars 2023
2. Intervention du Président
 - 2.1. Agenda du Président
 - 2.2. Déplacement au JOP 2024
 - 2.3. Aides exceptionnelles pour les athlètes bretons à potentiel JOP 2024
 - 2.4. Informations sur les décisions du Bureau Fédéral
 - 2.5. Vote sur la composition des Commissions régionales
3. Intervention de la Secrétaire Générale
 - 3.1. Retour sur les licences de la saison 2022-2023
 - 3.2. Etat sur la reprise des licences pour la saison 2023-2024
 - 3.3. Retour sur la nouvelle procédure de prise de licence auprès de la Fédération
4. Intervention du Trésorier Général
 - 4.1. Situation financière au 1^{er} novembre 2023
5. Intervention du Vice-Président Délégué en charge du Pôle Sportif
 - 5.1. Retour sur les compétitions automnales
 - 5.2. Les Officiels
 - 5.3. Préparation saison hivernale
 - 5.4. Championnats de France des Clubs (interclubs)
 - 5.5. Propositions d'implantation des Championnats de Bretagne
 - 5.6. Officiels Logica et Classeurs bretons
6. Interventions des Vice-Présidents.
7. Interventions des Présidents des Commissions régionales
8. Questions diverses

1 Approbation du PV du Comité Directeur du 15 2023

Le Comité Directeur approuve le PV.

2 Intervention du président

Le président Jean-Marc BERAUD remercie les membres du Comité Directeur de leur présence à cette réunion sur le site de Kérampuilh à Carhaix dans le cadre du Festival du Cross, organisation faisant partie de l'héritage du Championnat de France de Cross-country 2023. Longue journée, puisque nous terminerons la journée par la traditionnelle soirée de l'Athlétisme à l'espace Glenmor. Le CD du 28 octobre a été reporté pour un nombre trop important de membres absents.

2.1 Agenda

Le Président revient sur son calendrier depuis le dernier Comité Directeur du 18 mars :

- Le 18 mars, réunion à Rennes, salle Robert POIRIER du Conseil des 4 Ligues (Normandie, Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Bretagne).
- Le 19 mars, Match Inter-Ligues Minimes en salle avec la participation des 4 Ligues du Grand Ouest, plus la sélection de la Ligue d'Ile de France.
- Le 21 mars, présence au collège de Dol de Bretagne avec l'opération « La couleur de la victoire », en présence du Président de la Fédération André GIRAUD et des responsables de l'association « 733 » porteuse du projet. Également présence du Président du CJF Saint-Malo Jean-Louis HELEU, ainsi que du journaliste Patrick MONTEL.
- Le 22 mars, participation au webinaire fédéral sur l'emploi dans les Comités Départementaux.
- Le 23 mars, participation au Conseil d'Administration du CROS Bretagne.
- Le 24 mars, participation à la réunion fédérale en visioconférence des Présidents des Ligues et des Présidents des Commissions Nationales.
- Le 25 mars, participation à l'Assemblée Générale du CROS Bretagne au Centre Henri Guérin de Ploufragan.
- Le 29 mars, participation à la Conférence de presse de la Coupe d'Europe du 10 000m dans les locaux de AMOS à Rennes avec la présence de Jean GRACIA, Vice-Président d'European Athletics.
- Le 30 mars, réunion au siège de la Fédération du Groupe de Travail sur le calendrier.
- Le 31 mars, réunion au siège de la Fédération du Comité Directeur.
- Le 1^{er} avril, Assemblée Générale de la Ligue à Plérin.
- Le 11 avril, réunion en visioconférence du CNL.
- Le 12 avril, participation à la réunion de bilan du Championnat de France de cross-country à la Mairie de Carhaix avec les élus de la ville, les co-président du club de l'ALCP et les salariés de la Ligue impliqués dans l'organisation. Présentation du projet du Festival du Cross.
- Le 13 avril, réunion au siège de la Fédération à Paris du Bureau fédéral.
- Le 14 avril, réunion en visioconférence du groupe de travail fédéral Communication.
- Le 15 avril, présence à l'inauguration de la piste du stade d'Arradon.
- Le 17 avril, webinaire sur le PSF 2023.

- Le 22 avril, présence au Championnat de France de 10 000m à Pacé.
- Le 27 avril, Déplacement avec la délégation des délégués des clubs bretons à Marignane.
- Le 28 avril, Congrès Fédéral à Marignane, participation aux diverses réunions, notamment sur la professionnalisation dans le cadre du Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires.
- Le 29 avril, Assemblée Générale de la fédération à Marignane.
- Le 30 avril, retour en Bretagne de la délégation des délégués des clubs bretons.
- Le 2 mai, Réunion du COL du Championnat de Bretagne de Cross 2024 à Merdrignac, avec les dirigeants de l'AS22 et les élus du territoire.
- Le jeudi 4 mai, réunion du Bureau Exécutif du CROS Bretagne et webinaire de la Fédération sur les clubs.
- Le mardi 16 mai, réunion du Conseil National des Ligues en visioconférence.
- Le mercredi 17 mai, présence aux Championnats de France UGSEL à Vannes.
- Le dimanche 21 mai, 2^{ème} tour des Interclubs.
- Le vendredi 26 mai, présence au Meeting de l'AS 22 à Merdrignac.
- Le dimanche 28 mai, présence aux Départementaux 22 à Lamballe.
- Le samedi 3 juin, présence à la Coupe d'Europe de 10 000m à Pacé.
- Le mardi 6 juin, présence à l'invitation du Conseil Départemental la salle Robert POIRIER pour la mise en place de l'horloge du décompte des jours jusqu'à l'ouverture des Jeux Olympiques de Paris et présentation des sportifs breilliens potentiellement qualifiables avec la présence et l'intervention de Stéphane DIAGANA.
- Le jeudi 8 juin, participation à l'opération « Du Stade vers l'emploi » au Complexe Sportif du Penthièvre à Lamballe.
- Les 10 et 11 juin, présence au Championnat de Bretagne Estival à Vannes.
- Le mardi 13 juin, réunion du Conseil National des Ligues en visioconférence.
- Le mercredi 14 juin, réunion du Bureau Fédéral au siège de la fédération à Paris.
- Le 15 juin, réunion du groupe de travail sur les licences.
- Le samedi 15 juin, présence au Championnat de Bretagne Minimes à Redon. Puis présence à la Corrida de Langueux.
- Le jeudi 22 juin, réunion bilan du France de Cross 2023 en visioconférence. Puis réunion visioconférence du Conseil d'Administration du CROS Bretagne.
- Le samedi 1^{er} et le dimanche 2 juillet, présence au Pré-France des 4 Ligues du Grand Ouest à Val de Reuil. Remerciements à la Ligue de Normandie pour son accueil.
- Le 6 juillet, participation au Bureau Exécutif du CROS Bretagne.
- Le 11 juillet, réunion de bilan et perspective de l'ETR.
- Le mercredi 12 juillet, départ et déplacement de l'équipe de Bretagne Minimes vers Saintes.
- Le jeudi 13 juillet déplacement de Saintes à Albi.
- Le vendredi 14 juillet, Coupe de France Minimes des Ligues à Albi.
- Excellente ambiance et belle prestation de nos minimes, les garçons 2^{èmes}. En tout, 10 records personnels.
- Le samedi 15 et dimanche 16 juillet, présence à Châteauroux pour les Championnats de France U18 et U20.

- Excellents résultats et c'est un record avec 10 titres, 2 médailles d'argent et 5 médailles de bronze.
- Le mercredi 18 juillet, participation à la réunion du Groupe de Travail sur la Licence unique.
- Le mercredi 19 juillet, participation à la réunion du Bureau Fédéral à Paris au siège de la FFA.
- Le jeudi 20 juillet, réunion au siège de la FFA, bilan de la Coupe d'Europe de 10 000m de Pacé.
- Le vendredi 21 juillet, réunion au siège de la Ligue avec Antoine GALOPIN.
- Les 22 et 23 juillet, Match Inter-Ligues U18 et U20 à Saint-Renan, victoire quasi-totale de la Bretagne, participation de la Normandie, Centre-Val-de-Loire, Pays de la Loire.
- Du jeudi 27 juillet au lundi 31 juillet, présence au Championnat de France Elite à Albi et aux deux sessions du Comité Directeur de la Fédération.
- Excellents résultats avec 4 titres (Léna KANDISOUNON, Agathe GUILLEMOT, Solène GICQUEL et Tom REUX. 2 médailles d'argent avec Clara LIBERMAN, Maël GOUYETTE et Yann MOISAN ? médaille de bronze au poids... A la suite, 3 sélections aux Championnats du Monde à Budapest...
- Le jeudi 17 août, reprise au siège de la Ligue.
- Le mardi 22 août, réunion au siège de la Ligue avec René CARQUET.
- Le mardi 5 septembre, journée à la Ligue avec plusieurs réunions de travail ; Christine CARDINAL sur les formations Antidopage, avec Antoine GALOPIN, les services de la Ligue et enfin, 1^{ère} réunion de la saison de la CSO.
- Le jeudi 7 septembre, participation au Bureau Fédéral à Paris au siège de la FFA.
- Le mercredi 13 septembre, présence aux obsèques à Quimper de Jean-Yves PENNANEC'H.
- Le vendredi 22 septembre, présence et participation au séminaire SEM (Sport en Mouvement) à Rennes.
- Le mardi 26 septembre, réunion du Conseil National des Ligues.
- Le mercredi 27 septembre, présence à l'inauguration de la rénovation de la piste de Courtemanche.
- Le mardi 3 octobre, réunion du Conseil des 4 Ligues du Grand Ouest à Laval.
- Le jeudi, réunion du Groupe de Travail sur le site Internet FFA.
- Les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 octobre, séminaire du Bureau Fédéral à Aix-les-Bains.
- Le mardi 10 octobre, réunion sur le Complexe Sportif du Penthivère à Lamballe avec les services de l'agglomération Lamballe Terre et Mer. Ok pour refaire le stade pour fin 2025 début 2026.
- Le jeudi 12 octobre, participation au Bureau Exécutif du CROS Bretagne.
- Les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 octobre, participation au Congrès de l'ANAPLA à Bordeaux.
- Le mardi 24 octobre, réunion du Bureau Exécutif de la Ligue en visioconférence.
- Le vendredi 27 octobre, réunion des Présidents des Commissions Fédérales et des Présidents de Ligue, en présentiel et en visioconférence.
- Les 3 et 4 novembre, participation en visioconférence au comité Directeur de la Fédération. Non présence dû à la tempête Ciaran. Petite pensée à tous les clubs dont les installations ont été touché et surtout après l'annonce de la non reconnaissance de catastrophe naturelle en Bretagne...
- Le mardi 7 novembre, réunion du Conseil National des Ligues.
- Du vendredi 10 novembre au mardi 14 novembre, déplacement dans la Ligue d'Auvergne-Rhône-Alpes.
- Le jeudi 16 novembre, réunion du Bureau Fédéral au siège de la fédération à Paris.

- Le samedi 18 novembre, présence au Meeting de l'AS22 et du Plumaugat Athlétisme à la salle Maryvonne DUPUREUR.

2.2 Informations diverses

- Courrier du stade Brestois. Une demande que les Aides de la Région sur les déplacements aux divers championnats de France ou diverses « compétitions nationales » prennent en considération l'éloignement par rapport aux clubs rennais.
- Les clubs ont reçu par l'intermédiaire des Comités, la circulaire N°46 du 4 octobre 2023. Elle annonce la création de l'adresse email unique signalement@athle.fr
A cette adresse, tout membre de la Fédération quel que soit sa position, peut reporter l'existence de conduites ou de situations contraires à l'éthique (violences, harcèlement, ...etc.) et dont vous avez eu personnellement connaissance, dont vous avez été témoin, ou dont vous avez été ou êtes victime.
- Nous allons produire ou relayer un document sur les réseaux sociaux et ses dangers.

2.3 Déplacement au JOP 2024

Nous avons, pour la Ligue et les Comités, 210 places pour 37800€ (180€ la place). La date est le samedi 3 août pour la session du soir de 19h à 22h. Les épreuves sont : 1^{er} tour du 5 000m femmes, 1^{er} tour 100m hommes, qualifications de la perche hommes, ½ finales du 100m femmes, javelot et 1 500m du décathlon hommes, finale lancer de poids hommes, finale du relais mixte 4X400m

La distribution des places est la suivante :

- Ligue : 120 places pour 21 600€.
- Comité 22 : 22 places pour 3 960€.
- Comité 29 : 12 places pour 2 160€.
- Comité 56 : 56 places pour 10 080€.

4 autocars ont été réservés pour le déplacement à Paris. Le coût pour 1 autocar est de 3 375€, soit un coût global de 13 500€.

La répartition entre la Ligue et les Comités est la suivante : 7 939,29€ pour la Ligue, 1 414€ pour le CDA 22, 771,29€ pour le CDA29 et 3 375€ pour le CDA56.

Sélection des 120 membres de la Ligue :

- Membres du Comité Directeur qui n'ont pas de places réservées par la Fédération.
- Présidents des commissions.
- Référents ETR.
- Salariés.
- Membres très actifs des commissions CSO, CRJ, les personnes ayant des liens forts avec les sélections des équipes de Bretagne sans être dans les instances de la Ligue.

- Sur les 3 dernières années : les 10 jeunes juges les plus actifs ; les juges qui ont officiés le plus au-dessus des compétitions départementales entre 2020 et 2023.

Les invitations seront nominatives et donc non transmissibles.

Le timing sera : envoi fin décembre des invitations avec une deadline pour la réponse ; une seconde liste sera faite pour remplacer ceux de la 1ère liste qui donneront une réponse négative.

2.4 Aides exceptionnelles pour les athlètes bretons à potentiel JOP 2024

Ce dispositif exceptionnel a pour vocation d'accompagner les athlètes potentiellement sélectionnables aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Les conditions générales d'accès à ce dispositif sont les suivantes :

- Être à jour de sa licence pour la saison 2023-2024 dans un club breton affilié à la FFA.
- Être identifié comme potentiel Olympique selon les critères de sélections FFA.

Cette aide est divisée en 2 collectifs, qui permettent de distinguer les niveaux d'accession aux JO et d'aides accordées. Au sein de chaque collectif, différents critères ont été retenus pour proposer un accompagnement le plus juste au regard des résultats de chaque athlète.

Les conditions sportives d'accès à ce dispositif, et les aides personnalisées correspondantes, sont les suivantes :

- Le 1er collectif est le Collectif JO : 2 000€ pour les athlètes situés dans les critères 1 et 2 des modalités de sélections FFA
- Le 2ème collectif est le Collectif OBJECTIF JO ; 1 500€ pour les athlètes situés dans le critère 3 des modalités de sélections FFA

Les athlètes identifiés sont :

Groupe 1 :

- Solène Gicquel 22ème ranking WA (3 par pays) 2ème française - PB 2023 1m92 - Minima WA 1m97
- Léna Kandissounon 30ème ranking WA (3 par pays) 3ème française — PB 2023 1'59''65 - Minima WA 1'59''30
- Maël Gouyette 48ème ranking WA 3ème français - PB 2023 3'35''94 - Minima WA 3'33''50
- Agathe Guillemot 49ème ranking WA (3 par pays) 2ème française — PB 2023 4'03''26 - Minima WA 4'02''50
- Shana Grebo 50ème ranking WA (3 par pays) 1ère française — PB 2022 22''98 - Minima WA 22''57

Groupe 2 :

- Tom Reux 54ème ranking WA (3 par pays) 1er français - PB 2023 61m18 - Minima WA 67m20.
- Victor Coroller 58ème ranking WA (3 par pays) 3ème français — PB 2023 49''11 - Minima WA 48''70.
- Donovan Christien 103ème ranking WA 4ème français — PB 2023 13'22''00 - Minima WA 13'05''00.
- Simon Bedard 157ème ranking WA 7ème français — PB 2023 13'35''00 - Minima WA 13'05''00.

Proposition :

- Versement début janvier pour le groupe 1 - 13 000€ sur budget 2024 : **vote à l'unanimité du Comité Directeur.**
- Etude au cas par cas pour le groupe 2 : le Comité Directeur validera le groupe 2 au prochaine Comité Directeur ainsi que la somme à attribuer.

2.5 Informations sur les décisions du Bureau Fédéral

Lors du dernier Bureau Fédéral, il a été validé les derniers emplois attribués aux Ligues dans le cadre du Plan l'Investissement et d'Accompagnement des Territoires. Il restait 6 emplois à plein temps et il a été décidé avec l'avis et la proposition du CNL, de répartir sur les Ligues métropolitaines à l'acceptation de la Corse, 12 emplois à mi-temps financés pour 10 ans par la Fédération. Les recrutements de ces emplois se feront qu'à partir du 1^{er} janvier pour pouvoir être éligible aux aides de DRAJES.

Le bilan des actions CTS à la Ligue est le suivant :

- Gilles DUPRAY revient comme CTS ; il prendra en charge le Groupe Bretagne.
- Antoine GALOPIN, CTS, a des actions nationales plus importantes et ne peut plus consacrer autant de temps aux actions de formation régionales.

Après 2024, nombreux seront les officiels et éducateurs qui vont arrêter avec, espérons, un surcroît de licenciés après les JOP donc le besoin de formation d'officiels et éducateurs sera important.

Nous proposons de postuler à un demi-emploi FFA avec aides ANS mais le recrutement serait un temps plein à la Ligue. Pour financer le 2^{ème} mi-temps nous proposons une augmentation de 1€ de la partie Ligue de la licence.

Les actions de ce nouvel emploi : 50% formation (définition et coordination de toutes les formations avec les comités et les clubs) et 50% à définir.

Le Comité Directeur vote pour ce nouvel emploi avec 2 abstentions.

2.6 Vote sur la composition des Commission Régionales

Proposition de modifications de la composition de commissions régionales ; vote à bulletins secrets :

Commission de Surveillance des Opérations Electives :

Président : Proposition de **Gérard PINEL (22)** ; **vote à l'unanimité du Comité Directeur.**

Membres : Jean-Luc PAUGAM (35), Jean-Luc BOURRELLIER (56).

Composition de la commission des statuts et règlements :

Président : Gilbert LE FLOCH (22)

Membres : Gérard PINEL (22), Jean-Luc PAUGAM (35), Jean-Luc BOURRELLIER (56)

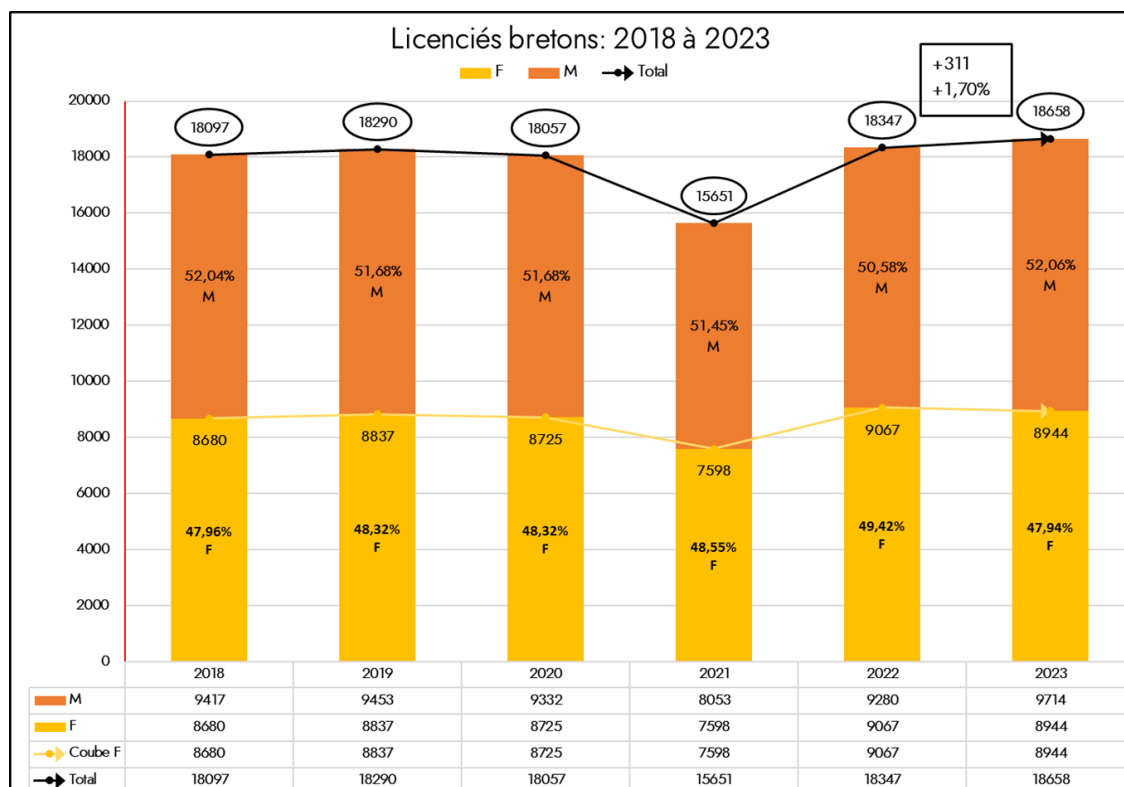
Commission des Officiels Techniques :

Président : Proposition de **Kevin LOZACH (22)** ; **vote à l'unanimité du Comité Directeur.**

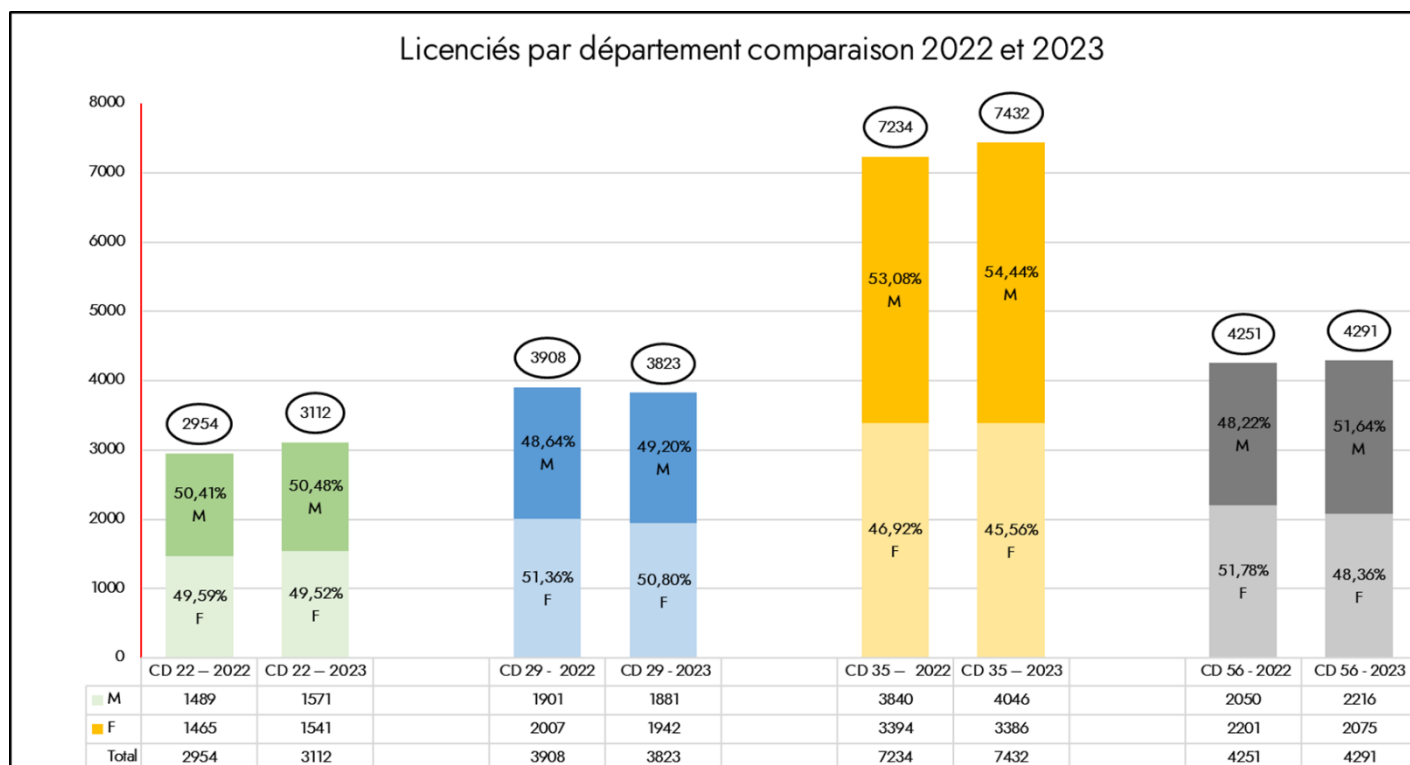
Membres : Proposition de **Denis DUJARDIN (29)**, Jean Pierre GAUDIN, Jean-Luc DEAN (35) ; Jacques-Yves LEGRAND, Pierre-Yves HARSCOUET (56) ; **le Comité Directeur vote positivement à la proposition avec 1 non et 1 abstention.**

3 Intervention de la Secrétaire Générale, Marie Paule CORRE

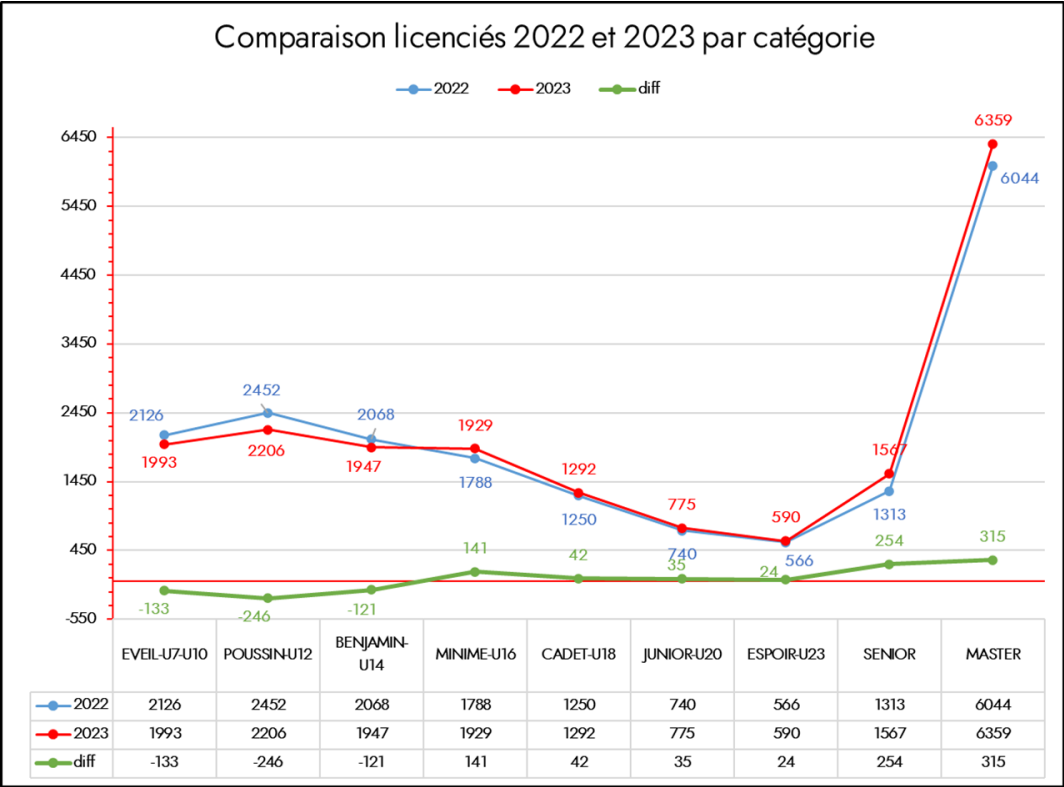
3.1 Retour sur les licences de la saison 2022-2023



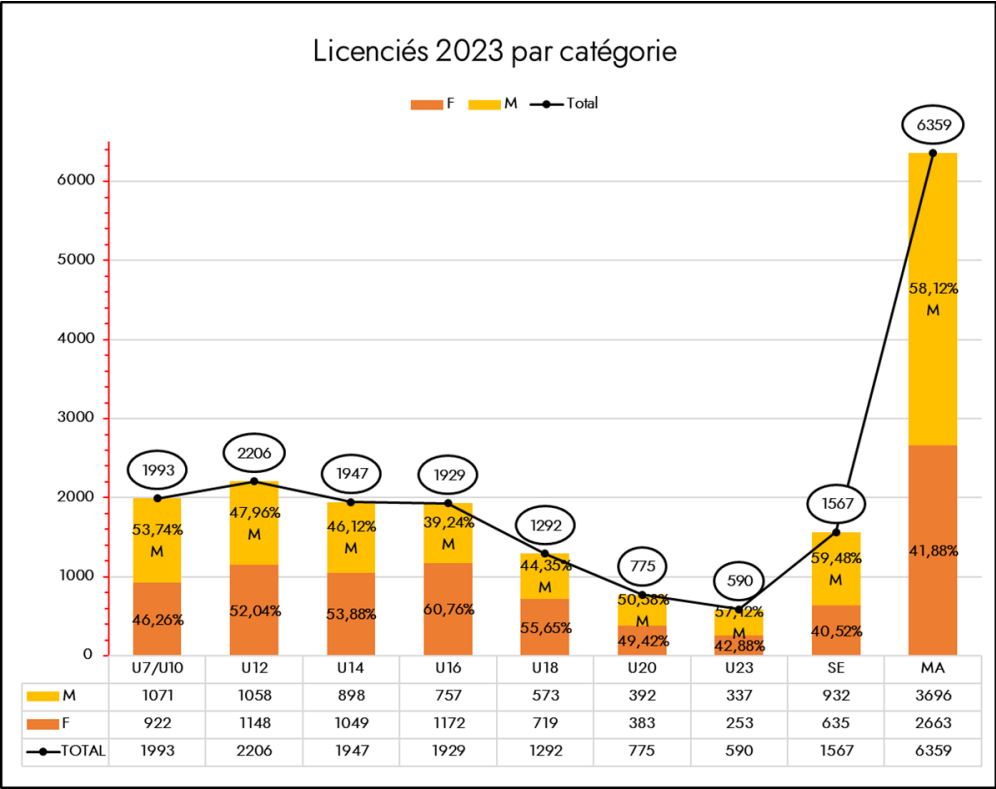
En 2023 nous avons une hausse de 1,70% par rapport à 2022 (+311). Ce taux de progression est le plus élevé des ligues métropolitaines. Au niveau Fédéral le taux d'augmentation de +1,63%. 18658 licenciés en 2023 se répartissant en 47,94% de licences féminines et 52,06% de licences masculines.



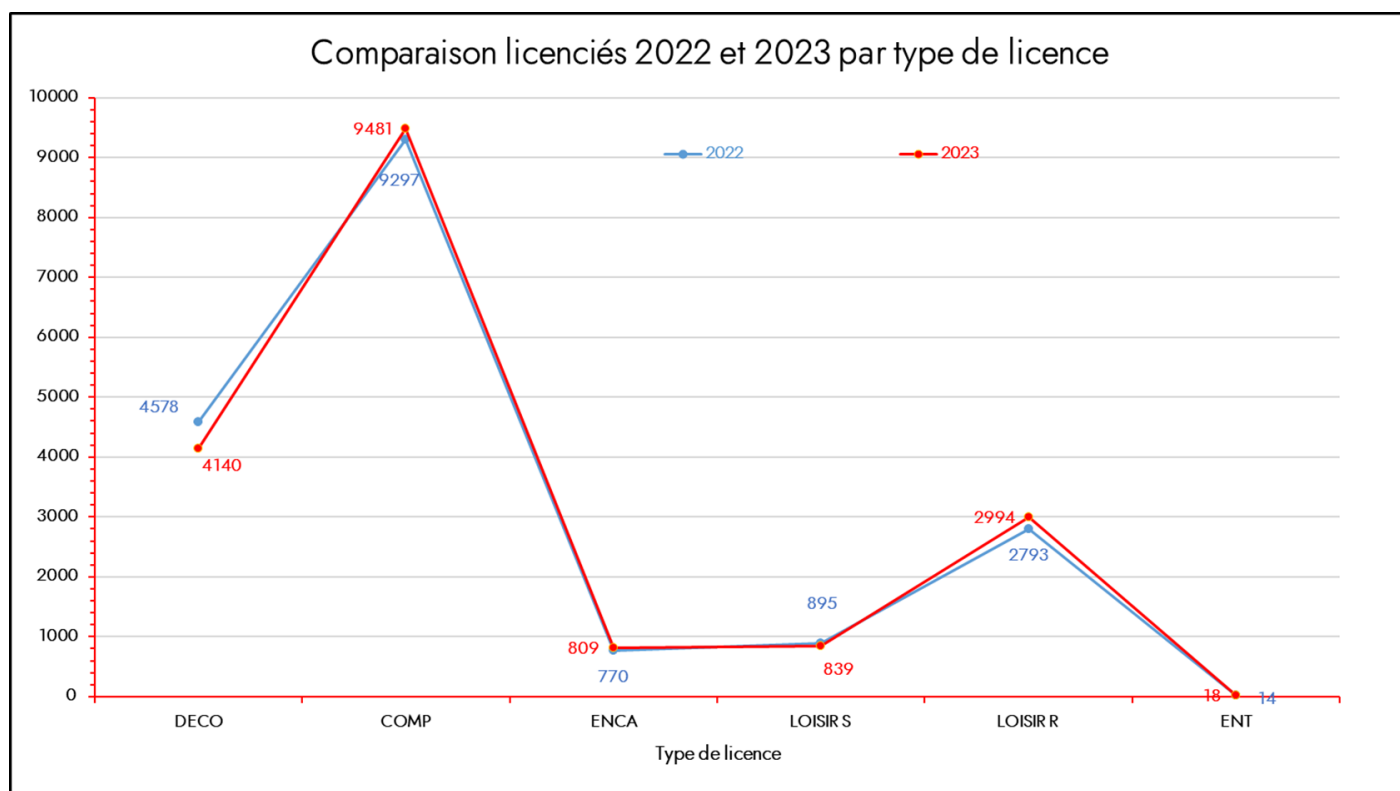
Tous les départements sont en hausse sauf le Finistère à -85 licenciés ; cette baisse est due aux travaux du stade de Quimper qui a occasionné une baisse des effectifs du Quimper Athlétisme.



En 2021-2022 nous avons une progression nette (sortie du Covid) des catégories BB/EA U7, Poussins U8 et des benjamins U14. En 2023 nous sommes en diminution dans ces catégories. De U16 à MA nous sommes en progression notamment chez les senior et master

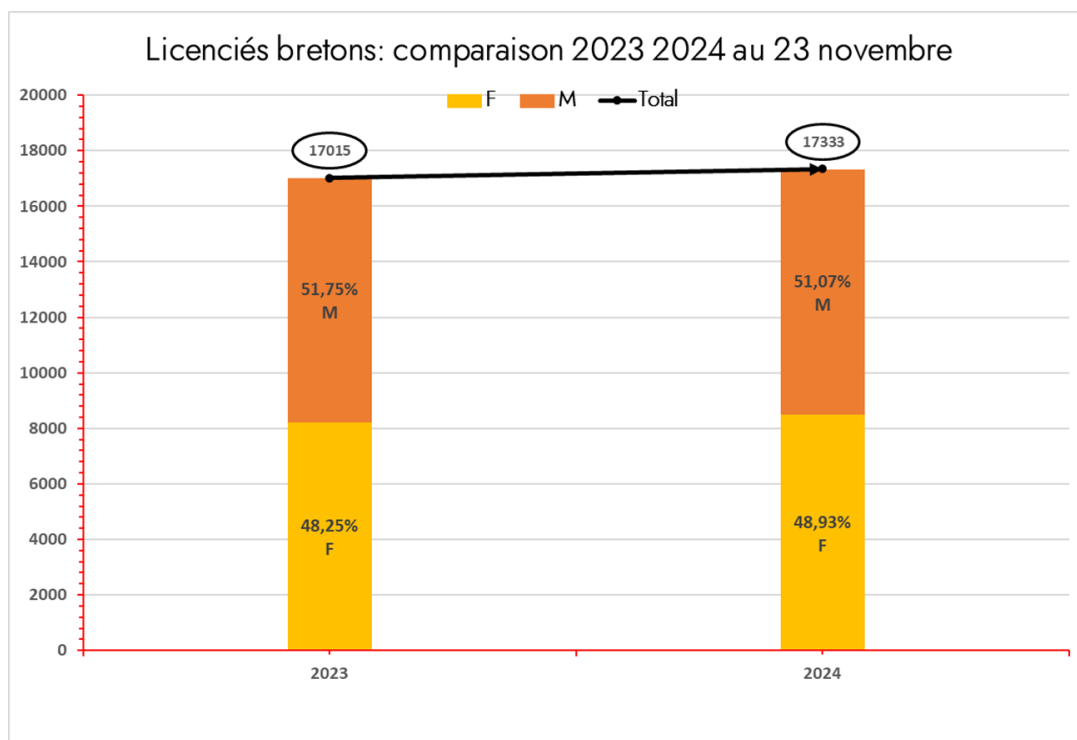


On remarque une majorité significative de licences féminines jusqu'à U18 et une baisse significative à partir de U18 notamment chez les masters.

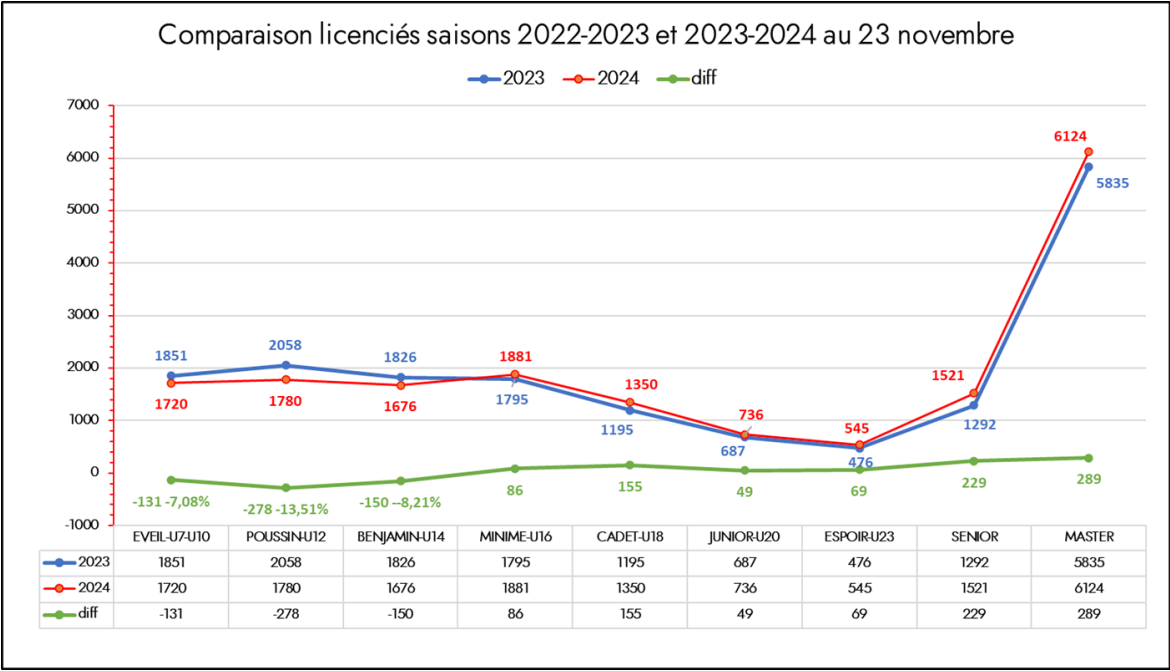


Baisse notable des licences découverte. Léger retrait des licences Loisir santé et hausse notable des licences compétition, running et encadrement.

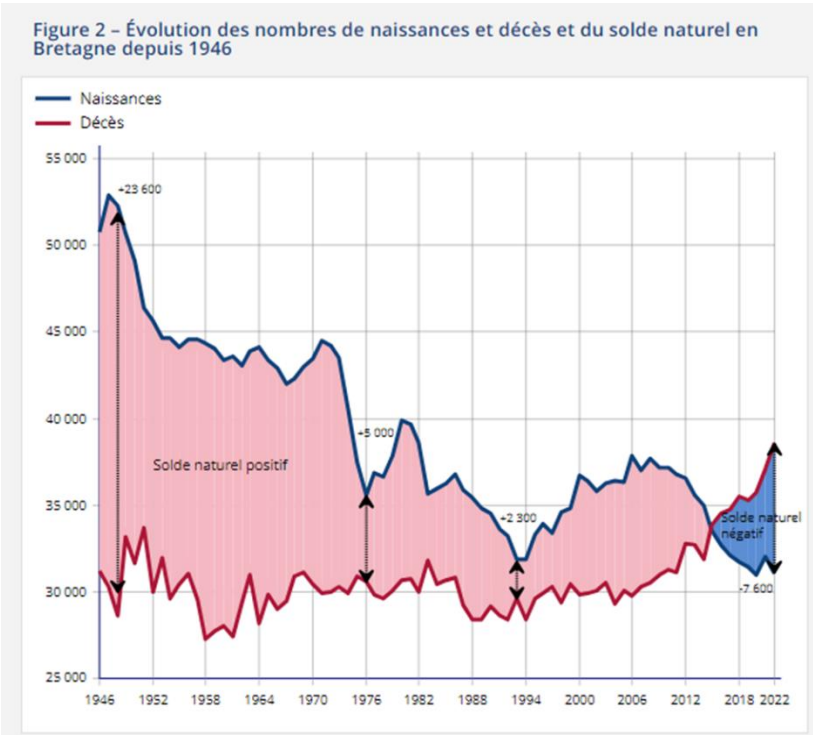
3.2 Etat sur la reprise des licences pour la saison 2023-2024



Nous constatons une augmentation totale du nombre de licences à +318 en comparant les 2 saisons 2023 et 2023 à la même date.



Nous constatons pour la 2^{ème} saison une baisse notable des licences de BB U7 à U14. La baisse des naissances en est une raison.



3.3 Retour sur la nouvelle procédure de prise de licence auprès de la Fédération

La demande de renouvellement de licence s'effectue obligatoirement par l'espace licencié. L'espace licencié pour un nouveau licencié est créé à la demande du club en entrant les données d'état civil de celui-ci ; les

identifiants de son espace licencié lui sont transmis. Le club reste décisionnaire pour la validation de toute licence.

La suppression du certificat médical est effective pour les adultes. Il est remplacé par le PPS (Parcours Prévention Santé) uniquement accessible sur l'espace licencié. Il consiste par la visualisation obligatoire de 5 vidéos. Le questionnaire de santé est toujours actif pour les mineurs

La Fédération a proposé quatre webinaires, un tutoriel et un FAQ. Les service clubs et adhérent ont également répondu à de nombreuses sollicitations et continueront d'y répondre tout au long de la saison. Les webinaires expliquaient le pourquoi et le comment de cette nouvelle procédure ainsi que des démonstrations très claires. Ces webinaires ont été proposé en été et début septembre. Un peu tard ?

Message de la Fédération en date du 5 octobre :

- *L'Espace licencié est un espace strictement personnel à l'adhérent. Seuls les licenciés et leurs représentants légaux peuvent détenir les identifiants, se connecter à leur espace et compléter les informations demandées pour réaliser la demande de licence (notamment les informations relatives à l'assurance, au PPS et au traitement des données personnelles).*
- *Les clubs ne peuvent pas se connecter à la place des licenciés pour compléter le formulaire de licence. Dans le cas contraire, la structure, responsable vis-à-vis du licencié et de la FFA encourt plusieurs risques juridiques (fraude, défaut d'information, infraction au RGPD, etc.).*
- *L'assurance « Responsabilité civile » couvre le club ou le licencié en cas de dommage qu'il cause aux tiers (ce qui inclus les autres licenciés). La loi oblige les clubs et les fédérations à couvrir leurs adhérents en responsabilité civile. Le contrat collectif souscrit par la FFA, et dont bénéficie les clubs (via l'affiliation) et les licenciés (via la licence), répond à cette obligation.*
- *L'assurance « Individuelle accident » :*
 - *Couvre le licencié en cas de dommage corporel, notamment à l'occasion de sa pratique de l'athlétisme en club. L'assurance « individuelle accident », est une adhésion facultative. Les licenciés peuvent choisir de refuser de souscrire à l'assurance « Individuelle accident » (quelle que soit l'option). La seule obligation du club est de rappeler les risques inhérents à la pratique de l'athlétisme et de les informer de la possibilité de souscrire à une telle assurance lors de la finalisation de sa demande de licence.*
 - *Par ailleurs, lorsqu'un licencié refuse de souscrire à une option « Individuelle accident », les clubs ne sont pas tenus de demander un Certificat médical d'absence de contre-indication.*
 - *Les clubs ne peuvent pas obliger leurs adhérents à souscrire à l'assurance « Individuelle accident » proposée par la FFA. De plus, ils ne courent pas de risques juridiques particuliers si le licencié n'est pas couvert au titre d'une assurance « Individuelle accident.*
 - *Les service clubs et adhérent sont disponibles pour répondre à toutes vos sollicitations tout au long de la saison (serviceclubs@athle.fr).*

4 Intervention du Trésorier Général, René CARQUET

- Information sur le budget 2023 réalisé au 10/10/2023. Le solde des comptes donne un solde positif de 38 331€.
- Quelques remarques : stabilité dans les aides de l'ANS mais baisse des aides de la Région Bretagne pour l'acquisition de matériel et les actions de développement.
- Nouveaux produits constatés au cours de cet exercice :
- Droits de participation meeting ranking LBA (874€).
- France de cross course open (3 108€).
- Pour la 1ère édition de l'Ekiden de Bretagne, le budget réalisé est en équilibre grâce à un fond prévisionnel de 5 000€ budgété.
- Pour la 1ère édition du Festival de Cross, le budget prévisionnel semble être à l'équilibre, malgré quelques incertitudes. Cela représente une somme d'un peu plus de 50 000€.

L'arrivée de prochains partenaires sur ces 2 événements devrait renforcer l'équilibre budgétaire.

5 Intervention du Vice-Président Délégué en charge du Pôle Sportif, Alain TALARMIN.

5.1 Retour sur les compétitions automnales.

En septembre se sont déroulés les tours automnaux du Challenge Equip'Athlé se sont déroulés sur 2 sites Saint Malo et Pont L'Abbé. Une grosse participation de nos Benjamins Minimes. 370 athlètes à Saint Malo et 426 athlètes à Pont L'Abbé avec des difficultés sur Saint Malo pour composer le jury.

Les critères des Spécialités et les Interclubs AVENIR ont eu lieu à Rennes avec 427 participants et la qualification pour Blois, Aix Les Bains et Saran.

Coupe de France à Blois :

Les bretons repartent avec 10 médailles pour notre heureuse et performante délégation ! Des médailles par équipe qui récompensent si bien les clubs et construisent sur un projet collectif.

A noter, deux records de Bretagne pour Bréval Raoult et le Medley relais court du HBA.

Interclubs « Avenir » Aix les Bains et Saran :

Du côté de la Nationale 1 à Aix les Bains, deux clubs bretons se sont qualifiés, le Haute Bretagne Athlétisme décroche le titre en U20 (Juniors) avec un total de 28 425 points. Le second club qualifié, le Saint-Brieuc Athlétisme réalise une belle performance en catégorie U23 (Espoirs) et termine aux pieds du podium avec 28 374 points.

La Nationale 2 quant à elle se déroulait à Saran, deux clubs bretons étaient en lice. Le Cercle Jules Ferry Saint-Malo termine vice-champion de France en U20 (Juniors) derrière Brive avec un total de 12 870 points. L'EA Pays de Brocéliande était également présent dans la même catégorie et termine à la 5ème place avec un total de 11 956 points.

5.2 Préparation hivernale

- Elle a débuté le 12 novembre avec la 1ère manche du Challenge Mario GATTI à Fougères.
- Je tiens à remercier le club organisateur qui a « sauvé » la FFA en acceptant d'organiser les Championnats de France masters.
- Festival du Cross durant 8 jours avec dès le 22 novembre les Championnats du Finistère UNSS, le jeudi le Championnat de Bretagne Universitaire, puis le cross en relais samedi, le cross de la Ligue, les Championnats de Bretagne de Cross-Court et pour conclure le weekend le cross de sélection pour les Championnats d'Europe masculin qui se dérouleront à Bruxelles. Mais notre semaine se termine le mardi 28 novembre par le Cross de la Solidarité USEP. A cela il ne faut pas oublier le samedi soir le « FestiRun ».
- 2ème manche du Mario GATTI le 10 décembre.
- Pour finir le mois de décembre nous avons eu des difficultés pour trouver des organisateurs pour nos Championnats de Bretagne ainsi que pour les Pré France des Epreuves Combinées Marche à Rennes. Je remercie le club du Stade Rennais d'avoir accepté d'organiser à minima ces 2 compétitions.
- Pourtant chaque année nous réalisons au mois de juin le calendrier de la saison suivante en tenant compte du calendrier fédéral et les organisateurs connaissent avant le début de la nouvelle saison le calendrier régional.
- Même difficulté pour les Championnats de Bretagne des Lancers Longs que nous essayons de coupler depuis quelques années avec les Pré France individuels en Salle. Cette année, ce ne sera pas le cas, les Championnats de Bretagne de Lancers Longs seront déplacés à Vannes le même weekend que les Bretagne du Poids en salle ; les clubs devront s'adapter.
- Nous revenons à Merdrignac le 28 janvier pour les Championnats de Bretagne de Cross-Country, qualificatif pour les 1/2 finales qui se dérouleront à Saint James (NOR).
- La Bretagne accueillera en 2024 les Championnats de France U23 et Nationaux début mars à Saint Brieuc. Nous postulons aussi sur 2 Championnats de France (Salle et Running) en 2025.

5.3 Championnats de France des Clubs (interclubs)

En cette année exceptionnelle par rapport aux Jeux Olympiques, le 1er tour départementalisé se déroulera le dimanche 28 avril et le 2ème tour le 12 mai 2024. La CSO a travaillé sur les règlements des poules régionales et de Nationale 3. Les règlements, les différentes poules du résultat de 2023 et le formulaire d'engagement des clubs sera transmis courant décembre.

5.4 Propositions d'implantation des Championnats de Bretagne

- Le Comité Directeur du 35 nous propose l'AP Redon pour l'organisation des Championnats de Bretagne Individuels les 29 et 30 juin. La CSO propose au Comité Directeur de la Ligue cette implantation. **Le Comité Directeur valide la proposition.**
- Du fait qu'aucun club se soit proposé pour l'organisation des Championnats de Bretagne des Lancers Longs, la CSO propose au Comité Directeur de la Ligue l'AP Vannes pour cette implantation. **Le Comité Directeur valide la proposition.**

- Pour le Pentathlon Benjamin en salle programmé le 16 mars 2024, la CRJ propose au Comité Directeur de la Ligue l'Iroise Athlétisme. **Le Comité Directeur valide la proposition**

5.5 Officiels

- Nous avons et nous aurons de plus en plus de difficultés à trouver des officiels pour gérer nos compétitions. Le COVID, l'augmentation du carburant le vieillissement de nos juges font qu'aujourd'hui, la Ligue mais aussi les Comités Départementaux doivent se poser la question de l'après 2024. D'autres Ligues ont en partie résolu ce problème (I-F, AURA, PCA et peut être d'autres). Les officiels Chrono électrique, Secrétariat Logica, mais aussi d'autres postes sont en difficulté. Concernant Logica il va disparaître prochainement et il sera remplacé par E-Logica. Des formations seront mises en place, ce sera l'occasion de recruter.
- Concernant les courses running, le constat est encore plus grave, peu de résultats de nos courses remontent sur le site fédéral à part bien sur les courses à label. Aujourd'hui Claude JALABERT s'occupe des courses du CD56, Olivier BOLZER quant à lui charge les courses du 22, 29 et 35.
- Si nous voulons parler du classement de nos compétitions, le classement est très important et il est fait par très peu de personnes. Jean Yves JAMIN qui s'occupe de la partie du 35 avec Jérémie a décidé d'arrêter dans le CD 56 il n'y a que Claude JALABERT, dans le 22 la majorité est faite par Denis WINCKEL, dans le 29 Christian FOURNIER traite le running et votre serviteur toutes les compétitions sur piste et salle.

6 Interventions des Vice-Présidents.

6.1 Intervention du Vice-Président en charge des jeunes, Serge Rigot.

Une formation de jeunes juges a eu lieu le 4 novembre à la Maison des Sports de Saint-Brieuc animée par Aurélie COROUGE.

Lors du rassemblement des formateurs Jeunes Juges à Dijon (Aurélie COROUGE représentait la Ligue) a été annoncée la décentralisation au niveau des ligues de la gestion du niveau fédéral des Jeunes :

- 1^{ère} étape 2024 : Partie théorique Ligue et partie pratique à Dreux les 25 et 26 mai lors des Finales Nationales Equip Athlé.
- 2^{ème} étape 2025 : les ligues prendront en charge le théorique et le pratique.

7 Interventions des Présidents des Commissions régionales.

Néant

8 Questions diverses

Néant.

Fin de la Réunion : 13h (3h30)

Marie-Paule CORRE
Secrétaire Générale

Jean-Marc BERAUD
Président LBA

